



REGLEMENT « FUTSAL DISTRICT »

SAISON 2012/2013

1/ QUALIFICATION

Tous les joueurs doivent être licenciés.

Les arbitres et/ou les responsables de salle devront contrôler les licences avant le début du tournoi. Une feuille de match sera préalablement établie.

Les joueurs suspendus à plus de 3 matchs officiels (sanction initiale), à la date de la compétition ne peuvent pas participer aux rencontres.

Aucune suspension infligée par la commission de discipline ne peut être purgée pendant la compétition futsal.

L'arrivée des équipes est souhaitée une demi-heure avant le début de la compétition.

Rappel des années de naissance pour chaque catégorie :

U7 : 2006 et 2007

U9 : 2004, 2005 et 2006 (maxi 3 2006 par équipe)

U11 : 2002, 2003 et 2004 (maxi 3 2004 par équipe)

U13 : 2000, 2001 et 2002 (maxi 3 2002 par équipe)

U15 : 1998, 1999 et 2000 (maxi 3 2000 par équipe)

U18 : 1995, 1996, 1997 (Pas de joueurs nés en 1998 en compétition futsal U18)

U19 et senior : 1995 et avant.

2/ EQUIPEMENTS

Chaque équipe doit prévoir un deuxième jeu de maillots ou des chasubles.

Les joueurs devront avoir des maillots numérotés correspondant à la feuille de match, des chaussures propres sans crampons, des chaussettes et des protège-tibias qui sont obligatoires.

Le short est obligatoire pour les joueurs de champ. Seul le gardien est autorisé à porter un pantalon.

Utilisation du ballon futsal sans rebond.

Chaque club doit se munir d'un nécessaire en petite pharmacie (apporter les premiers soins).

3/ NOMBRE DE JOUEURS

Le Futsal se joue avec 5 joueurs sur le terrain (dont 1 gardien). 3 joueurs dont un gardien, doivent être obligatoirement présents pour débiter la rencontre. Une équipe peut compter au maximum 7 remplaçants si bien que 12 noms peuvent être inscrits sur la feuille de match. De plus, un responsable majeur est obligatoire pour chaque équipe.

Les joueurs remplacés deviennent remplaçants. Lorsqu'une équipe comprend moins de 3 joueurs le match est arrêté.

Les remplacements s'effectuent sans arrêt de jeu et sans l'accord préalable de l'arbitre.

Ils se font côté banc par la zone prévue dans l'axe du terrain (en principe 5 mètres de chaque côté de la ligne médiane. Le joueur remplacé doit être sorti du terrain avant l'entrée du remplaçant (les joueurs doivent se taper dans la main).

4/ DUREE DES MATCHS

La durée d'un match est fonction de la catégorie et du nombre d'équipes présentes (se reporter au tableau d'organisation). Seul le (ou les) responsable (s) de la salle peut modifier ou adapter le temps de jeu. Le chronométrage est assuré par la table de marque, à défaut par les arbitres.

Seuls les arbitres peuvent demander l'arrêt du chronomètre en cas de nécessité.

5/ ENGAGEMENT

L'équipe première nommée prendra le terrain à la gauche de la table de marque. C'est elle qui engage mais c'est aussi elle qui change de maillots en cas de couleurs similaires.

Un but marqué directement sur le coup d'envoi n'est pas valable. Distance à respecter sur engagement : 3 mètres.

6/ LE HORS-JEU

Il n'existe pas.

7/ ARBITRES OFFICIELS

Les arbitres sont désignés par la CDA de Haute-Saône pour les seniors et sur les finales U18 et U15. Les responsables de salle désigneront les arbitres pour les autres catégories. Les décisions d'arbitrage sont sans appel. Les personnes ayant participé à la formation sont prioritaires pour l'arbitrage si elles sont présentes dans une salle. (Une liste sera fournie à l'organisateur)

Les décisions d'arbitrage ne concernent pas les officiels de la table de marque.

8/ TOUCHE ET CORNER

La rentrée de touche s'effectue au pied uniquement. Distance à respecter de 5 mètres. Le ballon doit être placé sur la ligne ou à moins de 25 cm à l'extérieur du terrain.

Un but marqué directement sur une rentrée de touche n'est pas valable.

Le joueur dispose de 4 secondes pour effectuer sa touche.

Dans le cas contraire : balle à l'adversaire sous forme de coup franc indirect.

9/ ZONE DES 6 METRES

Seul le gardien peut manier le ballon à la main dans cette zone (ligne continue).

Le dégagement s'effectue à la main.

Un but marqué directement n'est pas valable.

10/ BALLE AU PLAFOND

Touche en faveur de l'équipe adverse à hauteur de la ligne de touche située au plus près du point d'impact au plafond.

11/ COUP FRANC DIRECT

Accordé à l'équipe adverse dans le cas où l'une des fautes suivantes est commise :

- Donner ou essayer de donner un coup de pied à un adversaire
- Charger ou bousculer un adversaire (même de l'épaule)
- Tirer le maillot ou retenir un adversaire avec les mains
- Toucher volontairement le ballon des mains (sauf le gardien dans sa surface)

Si les fautes ci-dessus sont commises dans la surface des 6 mètres : coup de pied de réparation (pénalty à 6 mètres : ligne continue de la zone de hand)

Les coups francs directs sont tirés à l'endroit où la faute a été commise (mur possible à 5 mètres)

12/ COUP FRANC INDIRECT

Accordé à l'équipe adverse dans le cas où l'une des fautes suivantes est commise :

- Plus de 4 secondes pour jouer un ballon en touche ou tirer un coup franc
- Jeux dangereux, antijeu ou empêcher le gardien de dégager à la main
- Si le gardien touche ou contrôle le ballon des mains en le recevant délibérément d'un coéquipier qui lui a envoyé avec le pied.

- Si le gardien retouche dans son camp le ballon redonné par un coéquipier si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire.

Les coups francs indirects sont tirés à l'endroit où la faute a été commise (mur possible à 5 mètres)

Pour les coups francs indirects dans la surface (6m), la balle sera placée sur la ligne de réparation (6m) la plus proche de l'endroit où la faute a été commise.

13/ FAUTES PASSIBLES D'UN AVERTISSEMENT (CARTON JAUNE)

Un joueur peut se voir infliger un avertissement (carton jaune) quand il commet l'une des fautes suivantes :

- Se rend coupable d'un comportement antisportif.
- Manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.
- Enfreint avec persistance les Lois du Jeu de Futsal.
- Retarde la reprise du jeu
- Ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution d'un coup de pied de coin, d'une rentrée de touche, d'un coup franc ou d'une sortie de but.
- Enfreint la procédure de remplacement.

Exclusion du joueur pour 2 avertissements reçus au cours du même match.

L'équipe pourra être complétée par un autre joueur après 2 minutes ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces 2 minutes.

14/ CUMUL DES FAUTES

A partir de la 4^e faute pour les matchs de 6, 7, 8 et 9 minutes et à partir de la 5^e faute pour les matchs de 10 minutes et plus (comptabilisation des coups francs directs uniquement) de l'équipe et pour chaque faute suivante commise, celle-ci donnera lieu à un coup de pied de pénalité à 9 mètres sans mur (ligne discontinue de la zone de hand).

NB : Le non respect des distances sur coup-franc entraîne un deuxième coup de sifflet comptabilisé comme faute supplémentaire.

15/ FAUTES PASSIBLES D'UNE EXCLUSION DIRECTE (CARTON ROUGE)

Un joueur peut se voir infliger un carton rouge s'il commet l'une des fautes suivantes :

- Faute grossière ou comportement violent.
- Tacle sur adversaire (sauf le gardien à l'intérieur de sa surface de réparation).
- Crachat sur un adversaire ou sur toute autre personne.
- Empêcher volontairement une occasion manifeste de but.
- Propos grossier(s) ou injurieux.

L'équipe pourra être complétée par un autre joueur après 2 minutes ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces 2 minutes.

16/ CLASSEMENT – DECOMPTE DES POINTS

Match gagné : 4 points

Match nul: 2 points

Match perdu: 1 point

Pénalité ou forfait : 0 point

En cas d'égalité de points il sera tenu compte respectivement :

- Des points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes,
- De la différence de buts particulière entre ces équipes,
- Du plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes,
- De la différence de buts générale de toute la poule
- Du plus grand nombre de buts marqués de toute la poule .

Pour les finales de toutes les catégories, 4 clubs au minimum doivent être représentés.

17/ REGLEMENTATION GENERALE ET SANCTIONS

***Réglementations :**

- Le ou les responsables officiels désignés par le district, ainsi que les arbitres veilleront au bon déroulement des rencontres et au respect de l'application du présent règlement. Ils sont habilités à trancher pour tous litiges.
- Les réserves sur qualifications posées avant la rencontre seront étudiées par la commission compétente.

***Sanctions :**

- Tout joueur exclu au cours d'une rencontre ne peut pas participer à la rencontre suivante.
- Toute sanction infligée de plus de 2 matchs, par les officiels de la table de marque et éventuellement le 3^e arbitre n'officiant pas, signifie automatiquement l'exclusion de la compétition futsal en cours, et le dossier sera transmis à la commission de discipline du district pour suite à donner.
- Le joueur qui reçoit 3 cartons jaunes (lors de 3 matchs différents) au cours de la même soirée de compétition sera suspendu pour la rencontre suivante (report de la sanction à la soirée de compétition suivante dans le cas où la sanction ne peut pas être exécutée sur la même journée de compétition).

***Pénalité financière :**

- Forfait lors d'un match ou absence : 26 euros « en seniors » et 21 euros pour les autres catégories.

Rappel : les gymnases sont propres lorsque vous arrivez, rendez les dans le même état, les papiers et les boissons vides dans les poubelles.

***Cas non prévu :**

Tout litige non prévu par ce présent règlement sera géré par le bureau du district.
